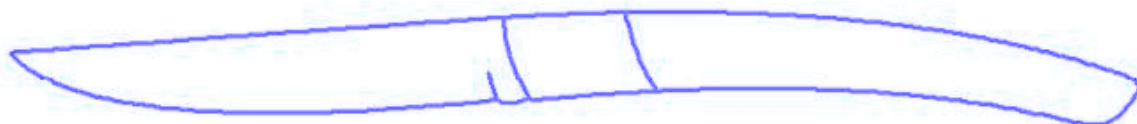


Cahier des charges pour le dessin du couteau *LE THIERS*[®]

Couteaux pliants et manche des déclinaisons du *THIERS*[®]
en couteaux de table, cuisine ou utilitaires.

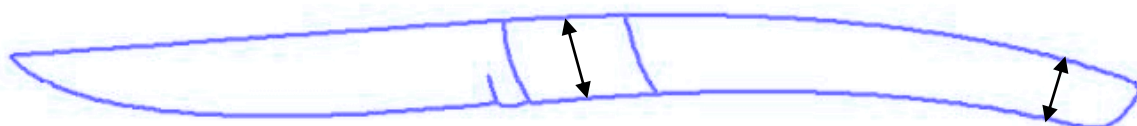
Le modèle déposé à l'INPI est celui-ci.



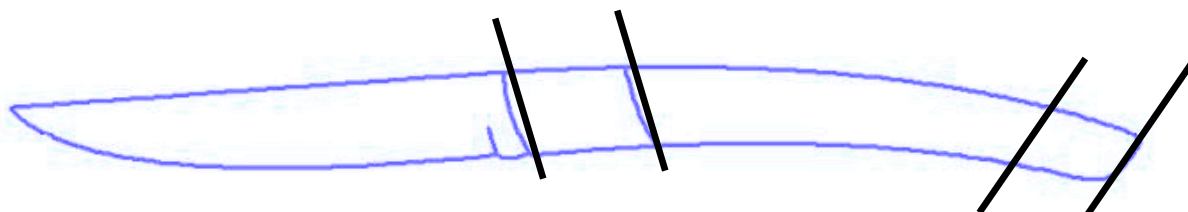
Il se caractérise par :

Le manche :

La hauteur du manche est plus importante à la tête du couteau qu'au cul.

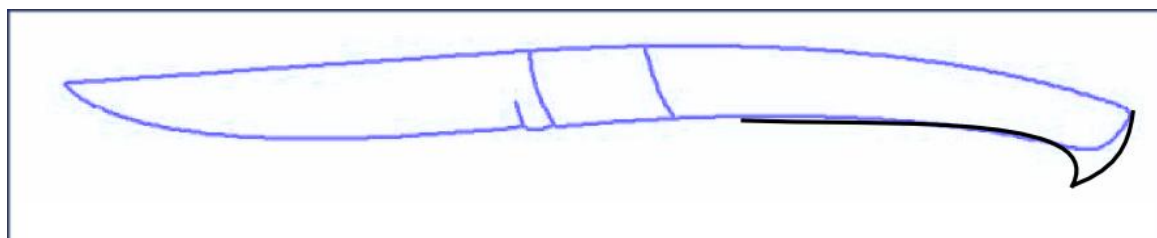


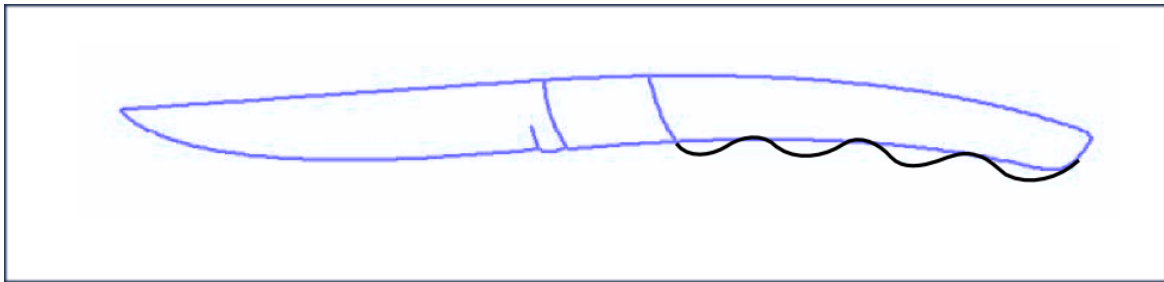
La tête et le cul du couteau présentent une pente inversée.



La courbe générale du manche doit être continue et régulière, c'est à dire qu'elle ne doit pas présenter de parties saillantes ou rentrantes.

Ne sont donc pas conformes à la ligne générale du *LE THIERS*[®] les « becs de corbin », les empreintes de doigts lorsqu'elles interrompent la régularité des courbes du manche, les « crosses » sur le dos du manche ...



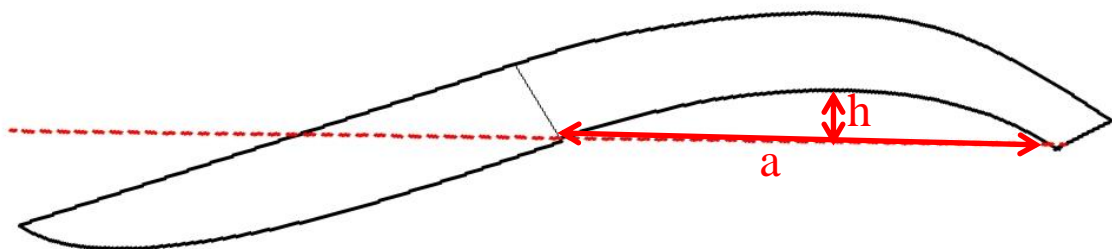


La lame du THIERS® pliant :

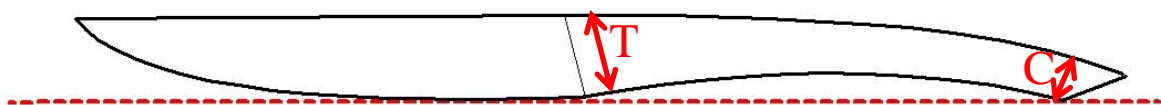
Une lame pointe en haut, légèrement plongeante, au dos plat ou légèrement creux.

Le dos de la lame ne doit pas être bombé.

Défauts de dessin de modèles LE THIERS®



La droite passant par le cul et la tête traverse la lame à cause de la courbure trop prononcée du manche.



Au contraire, dans ce cas, la droite cul-tête est complètement en dehors de la lame, à cause de la trop faible épaisseur de l'arrière